



La Voix du Conseil

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes
Sainte-Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com
Chammes tel : 02 43 01 40 65 courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Ce journal a été imprimé par nos soins le 21 décembre 2022

Une nouvelle année qui lance les travaux des rues de la Libération et de Montsûrs

Après deux ans de préparation pour valider le projet urbanistique et lancer l'appel à candidature à la maîtrise d'ouvrage, lors du dernier conseil municipal, l'analyse de l'appel d'offre du marché public des travaux de réaménagement des rues de Libération et de Montsûrs a permis de valider le choix de l'entreprise qui assurera toute la maîtrise d'œuvre de ce chantier. Cette dernière étape lance le démarrage des travaux qui sera réalisé de manière concomitante avec le chantier de rénovation des réseaux d'adduction d'eaux potables et d'eaux usées qui débuteront **le lundi 9 janvier 2023 pour se terminer environ huit mois plus tard.**

Durant toute cette période nous devons, d'une part, permettre à chacun d'accéder à son logement, de se rendre à son travail, de poursuivre ses activités quotidiennes et, d'autre part, assurer le bon déroulement des travaux pour qu'ils s'effectuent dans les meilleures conditions tout en respectant le calendrier.

Un tel chantier va imposer plusieurs contraintes avec des sens de circulation, des espaces de stationnement pour les véhicules et des déviations qui évolueront avec l'avancement des travaux. Le calendrier et les différentes phases de travaux nous ont été communiqués à titre d'information et peuvent évoluer en fonction de certains aléas comme les intempéries, des surprises du sous-sol ou des difficultés de branchement sur les réseaux actuellement enfouis.

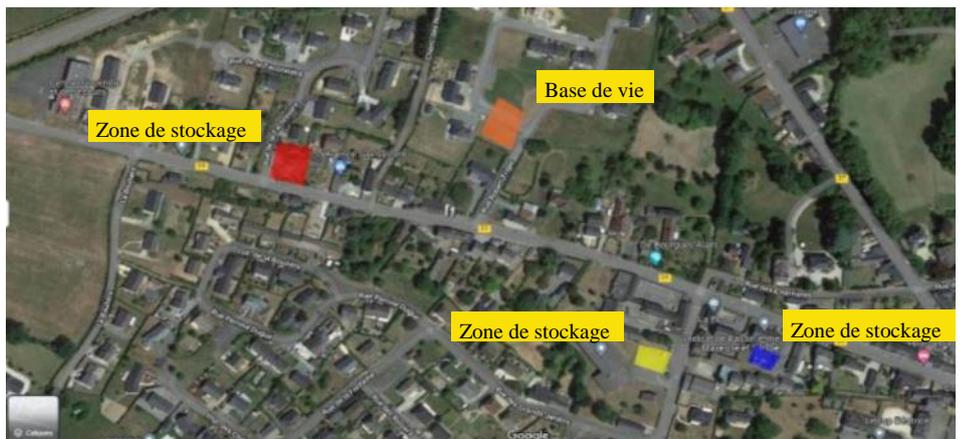
À partir du **9 janvier 2023** la première phase des travaux concerne l'installation du chantier avec la base de vie pour les ouvriers et les espaces de stockage.

La base de vie sera implantée sur :

- un espace de stationnement dans le lotissement du portail.

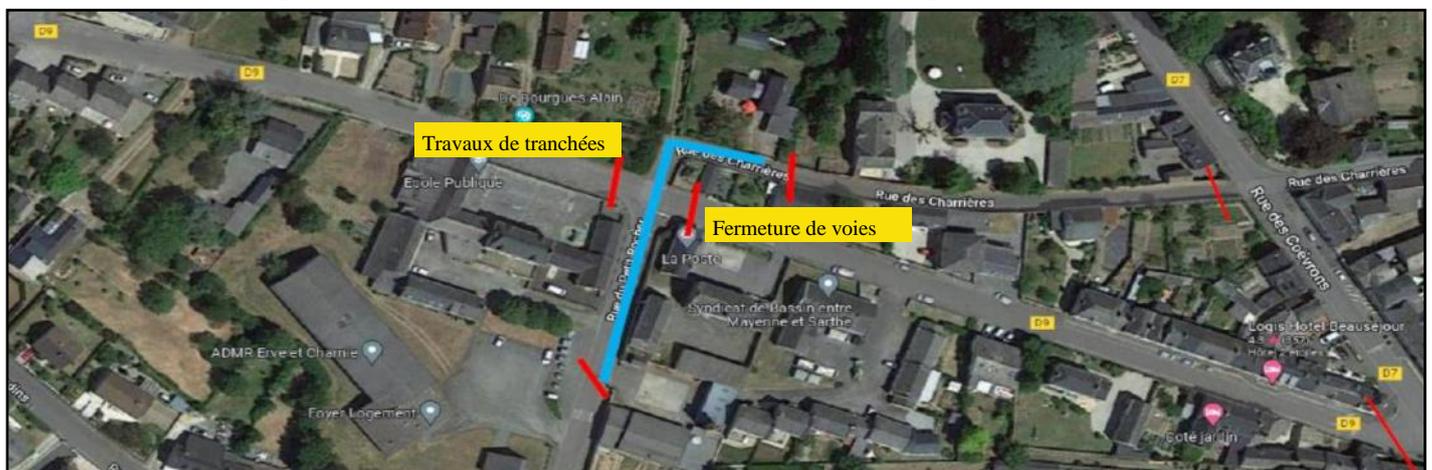
Les trois espaces de stockage utiliseront :

- le parking de l'ancien EHPAD;
- le parking de l'ancienne gendarmerie;
- l'espace désaffecté du futur espace de tri.



Phasage provisoire des travaux

Phase 1A : du **mardi 10 janvier 8h30 au vendredi 20 janvier** intervention rue du petit rocher et rue des charrières avec des routes barrées (carrefour inclus) pour les travaux de tranchées des réseaux d'adduction d'eau potable (AEP) et d'eaux usées (EU).



Travaux des rues de la Libération et de Montsûrs

Phase 2 :

rue de la Libération intervention du **mardi 10 janvier au vendredi 17 février** la route sera barrée avec un sens de circulation, sauf pour les riverains pour des travaux de tranchées des réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux usées et de téléphonie.

Phase 3 :

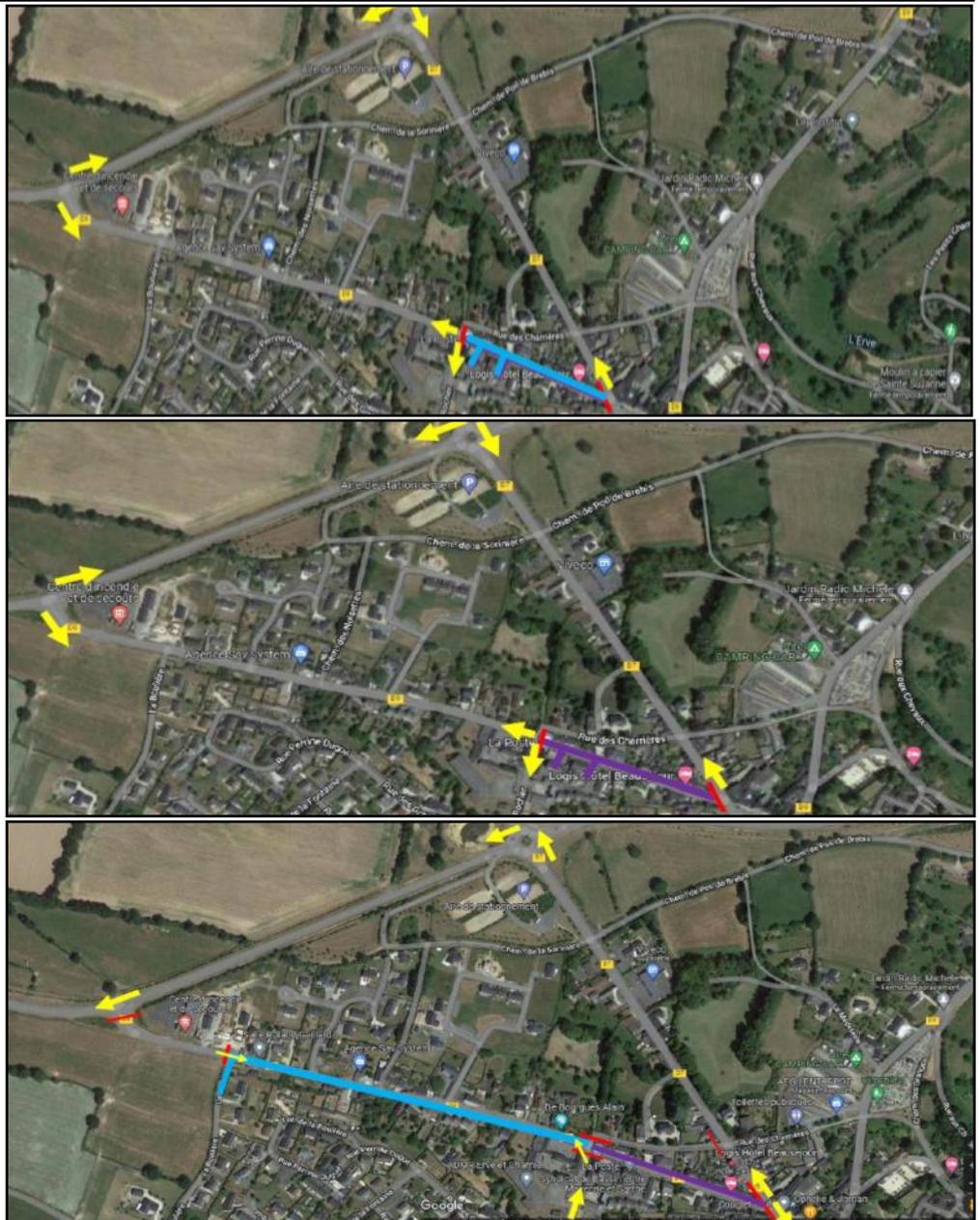
rue de la Libération intervention du **lundi 20 février au vendredi 16 juin** travaux d'aménagement des voiries routes barrées sauf riverains.

Phase 4 :

rue de Montsûrs du **lundi 27 février au vendredi 28 juillet** routes barrées sauf riverains pour des travaux de tranchées des réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux usées.

Des affiches annonceront au moins 3 jours avant, le plan de circulation en fonction de la zone de travaux .

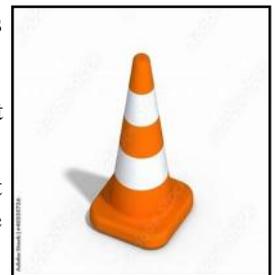
La municipalité est pleinement consciente que la réalisation d'un tel chantier va générer des gênes et contraintes sur une période de plusieurs mois avec sur certains jours un impact fort sur la circulation. Une attention particulière a été prévue pour garantir l'accès aux habitations en particulier aux abords de l'école primaire, de la poste et surtout aux personnes à mobilité réduite.



Durant toute cette période de travaux, une cellule de veille va être mise en place en mairie pour traiter dans les meilleurs délais toutes les demandes qui nécessiteraient une intervention des entreprises.

Toutes les demandes d'intervention sont à effectuer auprès du secrétariat de la mairie au **02 43 01 40 10**

Vous pouvez également utiliser l'application IntraMuros en signalant tout point de difficulté appelant une intervention urgente dans la rubrique « signaler ».



Cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale 2023

Le Maire et toute l'équipe municipale invitent les Suzannais et les Camélésiens à se retrouver lors de la cérémonie

le samedi 14 janvier 2023 à 11h00 à la salle des fêtes de Chammes salle Adrien Hardouin

Un moment qui permettra à presque mi-mandat de faire une petite rétrospective sur les événements de ces trois dernières années et d'évoquer les projets engagés et ceux à venir comme les travaux des rues de Montsûrs et de la Libération qui auront lieu en 2023.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie des vœux .

Edito



Après un mois de décembre où nous avons pu renouer avec nos traditionnels rendez-vous de Noël, la nouvelle année commence et avec elle l'occasion de poursuivre ces moments de convivialité. Le premier rendez-vous se déroulera lors des vœux du maire le samedi 14 janvier, les premiers pour la nouvelle équipe municipale où nous espérons vous retrouver nombreux. Une année qui lance enfin des chantiers importants au sein de la commune, aménagement des rues de la Libération et de Montsûrs, rénovation énergétique de l'école primaire, rénovation du musée et préparation du futur lotissement à Chammes.

Une nouvelle année qui annonce également de nombreux événements que nos associations, artisans et commerçants concoctent déjà et que nous vous présenterons tout au long de l'année. Les activités de sports santé et nature comme la randonnée, la marche nordique et le trail seront aussi à l'honneur pour maintenir ou retrouver sa forme en parcourant tous les chemins qu'offre notre commune et ceux que nous aménageons en partenariat avec la Communauté de Communes des Coëvrons.

En attendant d'évoquer tous ces projets au fur et à mesure de leur réalisation, je vous souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale, une très belle et heureuse année 2023.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Conseil municipal - Mairie

Le conseil municipal convoqué le lundi 28 novembre 2022 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 2 décembre 2022 en présence de 13 élus sur les 19 élus que compte l'assemblée communale. La séance a débuté avec la désignation du secrétaire de séance en la personne de Philippe Lefeuvre.

Après l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 14 octobre, plusieurs points d'information étaient à l'ordre du jour et les délibérations ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal.

Délibérations :

- *Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux rue de la Libération et rue de Montsûrs,*
- *Convention de délégation de gestion du parking avec la société « Loges et Toits » pour la résidence partagée ancien EHPAD*
- *Résiliation du bail emphytéotique de Mayenne Habitat concernant l'immeuble de logements au sein de l'école Perrine Dugué avec l'objectif de sa réattribution à des activités scolaires*
- *Choix de l'établissement bancaire pour l'emprunt nécessaire au financement des travaux rues de la Libération et de Montsûrs*
- *Choix du prestataire pour la réalisation d'un audit des installations téléphoniques et informatiques*
- *Adoption des nouveaux tarifs des services municipaux pour l'année 2023 (restaurant scolaire, accueil périscolaire, location des salles communales). Après trois années sans augmentation, les tarifs ont été contenus en moyenne autour de 10% pour l'année 2023.*
- *Adoption d'une convention d'objectifs et financière pour l'association Médiéville 53*
- *Adoption d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour un sapeur-pompier volontaire opérationnel sur temps de travail*
- *Adoption du projet éducatif territorial et pédagogique du RPI Ste-Suzanne-et-Chammes et de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les activités périscolaires*

Point sur le suivi des dossiers bâtimentaires, travaux, voirie et espaces verts en cours

Face à l'augmentation de l'inflation et à la crise énergétique, la commune va engager un plan de sobriété énergétique avec plusieurs orientations dès le début de l'année incluant : une modification des horaires de l'éclairage public et le lancement d'un audit énergétique des bâtiments communaux.

Enfin un point a été abordé sur le projet d'installation d'un artisan taillandier dans l'ancienne écloserie, celui-ci a retiré sa candidature et l'ensemble de l'équipe municipale a validé le principe de maintenir l'espace libre de toute activité.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le vendredi 20 janvier 2023. Retrouver tous les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste-suzanne.com>.

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire Délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie Sainte Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- le 1er samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Mairie annexe Chammes :

- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 8h30 à 12h30



Vie de la commune : le repas des aînés du CCAS

Depuis le mariage des deux communes en 2016, pour la première fois les repas des aînés ont été regroupés le 4 décembre au même endroit, à la salle Adrien Hardouin de Chammes. Cent trente-deux personnes se sont inscrites pour ce repas de fin d'année offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune. Le repas a été préparé cette année par le restaurant Beauséjour, le service était assuré par les conseillers municipaux et leurs conjoints ou conjointes. Quelques convives ont poussé la chansonnette, dont la doyenne de l'assistance Mme Berthe Plumas.

Un animateur avait été engagé pour donner un ton festif à cet après-midi, avec un large répertoire de la variété française, ce qui a été apprécié de tous. Beaucoup sont partis en fin d'après midi. Après le départ d'une grande majorité des convives, l'équipe de conseillers a débarrassé la salle et rangé tout ce qui pouvait l'être. Pendant ce temps des équipes de beloteurs de Chammes sont restées comme à leur habitude pour "taper le carton" comme on dit et terminer la soirée. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine.



Vie de la commune : la semaine de la maternelle au RPI de Sainte-Suzanne-et-Chammes



La semaine de la maternelle qui se déroulait du lundi 21 au vendredi 25 novembre vise principalement à «ouvrir l'école aux parents».

Chaque année, une thématique académique est choisie, cette année il s'agissait de "Bougeons à l'école maternelle !"

Après un petit temps d'observation dans la classe, les parents ont participé à des ateliers avec les enfants : parcours de motricité, ateliers de lancers, échasses, yoga mais aussi de la peinture et des ateliers de langage. Cette année, la participation des parents est en hausse, et très appréciée par les enfants qui sont ravis de montrer tout ce qu'ils font à l'école ! Merci aux parents volontaires et rendez-vous à l'année prochaine !



Communauté de Communes des Coëvrons : création d'itinéraires de trail à Sainte-Suzanne

Les futurs parcours de trail :

Circuit 1 : les contreforts de Sainte Suzanne une boucle de 9,1 km



Un premier parcours trail a été entièrement balisé et un second est en cours de balisage. La photo vous montre le travail effectué sur la poterne. Nous vous attendons nombreux sur ce premier chemin balisé, en attendant que les autres le soient.

Ces deux premiers parcours de trail s'inscrivent dans un projet de développement d'une offre de trail par la Communauté de communes des Coëvrons en partenariat avec la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Celle-ci sera accompagnée de rendez-vous sportifs tout au long de l'année, avec

entre-autre le retour au mois de mai des 6h00 de Sainte-Suzanne le 27 mai 2023 et la première édition du trail des Petites Cités de Caractère au mois de novembre.

nouveau balisage chemin de la poterne



Vie associative : 60^{ème} assemblée générale des Amis de Sainte-Suzanne



Le samedi 10 décembre s'est tenue la 60^{ème} assemblée générale de l'association des Amis de Sainte-Suzanne. Association créée en 1962 pour sauvegarder et faire revivre le patrimoine et l'histoire de la cité médiévale. Un engagement poursuivi par tous les présidents qui se sont succédé. Sans les citer tous, il a été rappelé le travail et l'engagement d'un de ses membres qui a marqué son histoire, Gérard Morteveille qui nous a quittés l'année dernière. Aujourd'hui, l'association organise des visites commentées de la cité, les promenades des Moulins, des animations culturelles en partenariat avec l'association Médiéville 53, le château de Sainte-Suzanne et l'office de tourisme. Elle propose et finance des actions en faveur de la sauvegarde du patrimoine. La mairie lui a délégué la gestion du jardin médiéval. Elle a également en sa possession des costumes moyenâgeux, issus des anciennes fêtes médiévales qu'elle loue à des groupes.

En 2022, les visites commentées ont été suivies par 50 groupes. Cela représente 1 500 personnes qui ont ainsi découvert l'histoire de la cité. Une belle progression par rapport à 2021. L'année 2022 a été aussi l'année de la construction d'un abri en bois au jardin médiéval, ainsi que la visite par une centaine de personnes de la chapelle Saint-Eutrope à

l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Un appel sera lancé en 2023 pour que des bénévoles, après une formation, viennent renforcer l'équipe qui assure les visites commentées tout au long de l'année. Jean Bellanger n'a pas souhaité se représenter au conseil d'administration après plusieurs dizaines d'années d'activité au sein de l'association. Claudine Mésange a été réélue.

Les 60 ans de l'association ont été passés en revue depuis sa création à cette assemblée générale 2022. De nouvelles personnes se sont portées volontaires pour entrer dans le conseil d'administration : Yveline Girard, Thérèse Mézière, Patrice de Vernou et Philippe Lépine. Ils ont été élus au conseil d'administration. Une assemblée générale lors de laquelle après Jean Arthuis, Roland Gaillard et Michel Delétang, Jean-Pierre Morteveille a été nommé « Grand Ami de Sainte-Suzanne ».

L'assemblée générale s'est terminée par un apéritif dînatoire pour fêter les 60 ans de l'association.

Vie associative : concert de la Sainte-Cécile de l'harmonie

Les 50 musiciens de l'harmonie sous la direction d'Emmanuel Descol ont fini leur année musicale avec leurs deux traditionnels concerts de fin d'année. Si le public est venu un peu moins nombreux le premier soir en raison de la coupe du monde de football, c'est devant plus de 250 personnes que s'est déroulé le concert du dimanche après-midi.

Le public a pu apprécier le programme musical avec notamment une partie dédiée à l'enfance et Noël ainsi qu'une nouveauté avec l'accompagnement musical en direct d'un dessin animé projeté sur écran.

L'Association Musicale de Sainte Suzanne vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2023.



Vie associative : appel à cagnotte pour le domaine de la Ferté-Clairbois

Il y a quelques semaines, le domaine de la Ferté-Clairbois dirigé par Edwige et Franck Rulleau a été touché par un incendie qui est venu détériorer une chambre d'hôte et une quantité importante de matériel.

Un nouveau coup dur dans le projet de redynamisation du site de Clairbois engagé depuis deux ans. Pour soutenir le domaine de la Ferté-Clairbois une cagnotte en ligne vient d'être lancée sur : www.helloasso.com/associations/la-mesnie-de-la-ferte-clairbois Ils comptent sur votre soutien.

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0671325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valérie
TRAITEUR
jm-harnois@orange.fr

la cabane

ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

Vivéco

HORAIRES Annie
Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)
02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h
24 bis rue des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Animation du mois de janvier 2023 à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Samedi 7 janvier : soirée poulet grillé au café restaurant le Jennifer de Chammes, plats à consommer sur place ou à emporter, réservation au 06 27 09 30 01

Samedi 14 janvier : vœux du maire et de l'équipe municipale à la salle Adrien Hardouin de Chammes.à 11h00

Samedi 14 janvier : Soirée saucisse fumée portugaise, au café restaurant le Jennifer de Chammes, plats à consommer sur place ou à emporter, réservation au 06 27 09 30 01

Lundi 16 janvier : collecte de sang à Évron, salle du trait d'union, de 15h30 à 19h00 sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



mercredi 18 janvier : 1^{ère} randonnée pédestre des FTS à Sainte-Suzanne-et-Chammes.

- 14h00 : Rendez-vous : salle Fernand Bourdin : petite randonnée 8km.
- 14h00 : Rendez-vous : salle Fernand Bourdin : grande randonnée 11km.

Samedi 21 janvier : soirée travers de porc grillé, au café restaurant le Jennifer de Chammes, plats à consommer sur place ou à emporter, réservation au 06 27 09 30 01

Samedi 28 janvier : soirée saucisse andouillette grillée, au café restaurant le Jennifer de Chammes, plats à consommer sur place ou à emporter, réservation au 06 27 09 30 01

mercredi 1er février : randonnée pédestre FTS à Saint-Denis-du-Maine :

- 14h00 Rendez-vous : base de loisirs : petite randonnée 8km.
- 14h00 : Rendez-vous : base de loisirs : grande randonnée 11km, ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Samedi 4 février : soirée tripes façon portugaise, au café restaurant le Jennifer de Chammes, plats à consommer sur place ou à emporter, réservation au 06 27 09 30 01.

Dimanche 5 février : 9h00 cross corpo de l'AS la Mayenne salle Maxime Létard.

Samedi 11 février : 20h00 soirée du Football Club de la Charnie salle des fêtes Adrien Hardouin à Chammes.

Alerte vigilance citoyenne : vol au préjudice à l'encontre des personnes âgées

Les gendarmes appellent à la vigilance



La gendarmerie de la Mayenne attire l'attention sur le fait de vol au préjudice de personnes âgées.

Les faits se sont déroulés le 28 novembre 2022 vers 12 heures sur une commune du nord Mayenne, deux personnes réalisent du démarchage auprès d'une personne âgée afin d'effectuer des réparations sur son toit. Après être montés sur le toit pour effectuer "des réparations", ils demandent un paiement par carte bancaire à la victime.

Equipés d'un TPE (terminal de paiement électronique) ne fonctionnant pas chez la victime", ils sollicitent sa carte bancaire et son code pour "essayer plus loin le paiement". La victime accepte.

En appelant sa banque quelques minutes plus tard, la personne âgée a été informée que deux retraits sont réalisés en MAYENNE et en SARTHE (80 euros puis 370 euros). Un 3^{ème} retrait a été tenté, en vain, le plafond de retrait étant atteint. La période est actuellement propice aux vols au préjudice des personnes âgées,

Ces phénomènes se multiplient, aujourd'hui, la municipalité en partenariat avec la gendarmerie souhaite sensibiliser tous les habitants de la commune de ces risques en rappelant les mesures simples de protection à mettre en œuvre :

- ⇒ *Équiper la porte d'un œilleton ou/et d'un entrebâilleur;*
- ⇒ *Solliciter une carte professionnelle;*
- ⇒ *Ne pas recevoir une personne seul et proposer au besoin un rendez-vous ultérieur;*
- ⇒ *Avoir un téléphone à portée de main pour prévenir un proche ou un voisin; -*
- ⇒ *Ne jamais fournir le code de sa carte bancaire;*
- ⇒ *Ne pas accepter de paiement immédiat, de plus sans facture à l'appui.*
- ⇒ *Signaler toute présence de personne ou de véhicule suspect au « 17 »*

Pour tout conseil complémentaire, vous pouvez contacter la brigade de gendarmerie d'Évron au **02 43 01 60 13** ou par mail cob.evron@gendarmerie.interieur.gouv

Vie associative : fin de campagne 2022 pour les bénévoles du GDON



Depuis plusieurs années déjà les bénévoles du GDON se retrouvent tous les jours, à 3 ou 4, pour aller vérifier les cages posées au bord de l'Erve et des lagunes, pour capturer les ragondins qui ne cessent de procréer.

Ils nuisent au bon maintien de nos berges qui s'écroulent à cause des galeries qu'ils creusent, de plus ils sont porteurs de la maladie appelée la leptospirose.

Chez l'homme, la maladie est souvent bénigne mais peut conduire à l'insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20% des cas. Les bénévoles ont été invités, avec leur conjoint ou conjointe, par les membres du bureau pour la première fois à un petit repas pour les remercier de ces années à passer tous les jours pendant les 6 semaines des campagnes de printemps et d'automne.

Ils étaient une quarantaine à être présents. Vingt-sept bénévoles ont prélevé, pendant 6 semaines avec parfois une météo très pluvieuse, 84 ragondins à la lutte collective d'automne.

Ces trois dernières années ils ont permis d'en prélever 133 en 2022, 151 en 2021 et 188 en 2020. Le repas a eu lieu à la salle des fêtes Adrien Hardouin de Chammes, les bénévoles ont assuré le service.

Le repas préparé par Jean Michel Harnois a été très apprécié par tout le monde.

Ils reprendront du service l'année prochaine au mois de mars pour démarrer la campagne de printemps, si la présence des ragondins est constatée.



Soutenons nos commerçants : le café restaurant «Le Jennifer» de Chammes

Après avoir repris il y a maintenant presque deux ans le café restaurant de Chammes, Jean Paul de Oliveira poursuit le développement de son activité en proposant en plus de la restauration quotidienne, une nouvelle offre à consommer sur place, ou à emporter par le biais de soirées spéciales auxquelles on peut participer sur réservation, au 06 27 09 30 01. Pour cette première série de soirées, quatre rendez-vous vous sont proposés durant tout le mois de janvier ainsi qu'une première soirée en février.

Le samedi 7 janvier : Une soirée poulet grillé au charbon de bois, façon crapaudine avec un menu, entrée, plat-dessert 15 €.

Le samedi 14 janvier : Une soirée saucisse fumée portugaise "Chouriça" avec un menu, entrée, plat-dessert 15 €.

Le samedi 21 janvier : Une soirée travers de porc grillé avec un menu entrée, plat-dessert 15 €.

Le samedi 28 janvier : Une soirée andouillette grillée avec un menu entrée, plat-dessert 15 €.

Le samedi 4 février : Une soirée tripes, à la façon portugaise, Un menu, entrée, plat-dessert 15 €

Venez nombreux découvrir toutes ces spécialités proposées par le café restaurant le Jennifer à Chammes, à vos assiettes !!!



TAXI
TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assés ou allongé
Agrément N°531222010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS
DAVOUST DÉCORS
02 43 01 44 17
12, rue de l'Erve - 53270 Chammes



Vie associative : marché de Noël de Médiéville 53



Malgré une météo très mauvaise et très froide, l'ambiance était des plus chaleureuse.

Les bénévoles se sont activés dès 7h00 pour installer les barnums nécessaires à la bonne organisation de cette journée.

Les enfants de l'école ont ouvert les festivités à 11h00, en venant chanter plusieurs chansons pour le plaisir de tous. Les organisateurs les ont remerciés en distribuant des sucreries.

Bien au chaud dans la salle des mariages, ils ont ensuite assisté à un spectacle de marionnettes présenté par Isabelle qui a créé le spectacle pour cette occasion. Ils sont ressortis enchantés.



Après le déjeuner, sous la pluie, est arrivée la chorale du Chœur de la Cité qui a chanté des chansons du répertoire de Noël pour mettre tout le monde



dans l'ambiance. Le Père Noël est arrivé vers 15h00 en « deudeuche », 6 voitures en cortège ont défilé dans les rues, les visiteurs étaient invités à monter dedans pour faire un petit tour de notre village. De nombreuses personnes se sont prêtées au jeu, certains ont repensé à leur enfance où les deux chevaux étaient une voiture très courante.

Le Père Noël a lui aussi distribué généreusement des bonbons aux enfants et aux adultes qui n'étaient pas les derniers à se servir dans son panier.

Le bilan de cette journée reste très positif, les différentes associations présentes n'ont pas regretté d'être venues, la chaude ambiance dans chaque stand faisant oublier la pluie froide qui nous a accompagnés presque toute la journée. Souhaitons que l'année prochaine nous ayons une météo plus clémente, tout le travail d'organisation en amont est quelque peu gâché quand la météo ne nous sourit pas. Bonne fête de fin d'année à tous .

